

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2023

27 SEPTEMBRE 2023 : CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire de Gavray-sur-Sienne a convoqué les Conseillers Municipaux pour le mardi 3 octobre à 20 h avec l'ordre du jour suivant : Approbation du compte rendu du conseil municipal du 5 septembre 2023 – Foire Saint-Luc : organisation, indemnité présence médicale, convention parking Allix – Diagnostic des bâtiments – Organisation des cérémonies du 80^e anniversaire du débarquement - Informations diverses – Questions diverses.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 OCTOBRE 2023

Etaient présents : LECOMTE Sébastien, LETELLIER Joseph, JACQUET Isabelle, DE PAËPE Philippe, SABINE PACARY Roselyne, CANU Michel, LAMY Brigitte, HEBERT Bernard, BIDOT Jacky, TROCHUT Marie-Christine, MAUSSION Olivier, DELAMARCHE Alexandre, DEFOY Marine, FOUILLEUL Anne-Charlotte, HAMEL Coralie, PAYSANT-DAMOUR Agnès, MABIRE Caroline et VASTEL Philippe.

Etaient absents excusés : LEBARGY Linda (procuration à LECOMTE Sébastien) et HOUSTIN Michaël (procuration à Mme PAYSANT DAMOUR Agnès)

Etaient absents : BERNARD Virginie, HEURTAUX Jean-Claude, LECAUDEY Denis

Monsieur le Maire indique que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Mme HAMEL Coralie a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art.L.2121-15 du CGCT)

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte de rajouter le point suivant à l'ordre du jour : « Tarif pour stationnement des caravanes des gens du voyage ».

D20230901. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité approuve le compte rendu du conseil municipal en date du 5 septembre 2023.

D20230902.TARIF STATIONNEMENT CARAVANES GENS DU VOYAGE

Après en avoir délibéré et sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil fixe à 2 € par jour et par caravane le tarif de stationnement des caravanes des gens du voyage sur les terrains désignés par la commune sous réserve de la signature d'une convention d'occupation temporaire.

A compter du 1^{er} novembre, cette recette sera encaissée sur la régie « Produits divers ».

FOIRE SAINT LUC 2023. ORGANISATION

M. MAUSSION membre de la commission Saint-Luc fait le point sur la dernière réunion de commission pour l'organisation de la foire St Luc 2023.

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2023

Il fait un point au conseil sur les réservations des exposants à ce jour et rappelle que la commission de la foire Saint-Luc a désigné comme référent élu :

- Brigitte LAMY pour le repas des officiels
- Isabelle JACQUET pour les animations à la tente à la citrouille
- Anne-Charlotte FOUILLEUL pour les exposants et la communication à la tente à la citrouille
- Bernard HEBERT et Jean-Claude HEURTAUX à la foire aux chevaux
- Roselyne SABINE PACARY et Coralie HAMEL à la foire aux chiens et volailles
- Joseph LETELLIER et Olivier MAUSSION aux parkings
- Joseph LETELLIER, Michel CANU, Philippe DE PAËPE et Philippe VASTEL à l'aménagement du site (sécurité, équipements et travaux).

Il informe le conseil qu'au niveau de la tente à la citrouille seront présents : Coutances Mer et Bocage et la Maison du Tourisme de Gavray-sur-Sienne, un Espace France Services, France Bleue Cotentin, Ouest-France, Fromage AOP, Association Terre de Liens, Campus Métiers Nature de Coutances, Photographe Christian Malon et bien sûr la foire à la citrouille et la boutique officielle des goodies St Luc.

M. MAUSSION présente également le plan sécurité et les travaux réalisés pour cette édition 2023 notamment la création d'un sas au niveau des navettes pour le retour des visiteurs qui voudront les emprunter un parking exposant en bas du champ de foire ; une nouvelle sonorisation et l'installation de la fibre au niveau du bureau d'accueil.

Concernant la vente des animaux, il est rappelé que la réglementation interdit la vente ou la cession gratuite immédiates d'animaux de compagnie (chiens, chats, furets et lapins) sur le champ de foire. Ils pourront seulement être présentés par les éleveurs. Un délai de 7 jours doit être respecté avant l'entrée en possession de l'animal par l'acquéreur et ce afin de lutter contre les achats impulsifs.

La même règle s'applique aux équidés (cheval, âne, bardot u mulet).

La présence des services vétérinaires est maintenue pour la conformité des documents administratifs des animaux.

M. le Maire présente les propositions sur les différents points sur l'organisation de la foire 2023 à savoir :

PCO : les permanences seront assurées tout au long de la foire par MM. CANU et DELAMARCHE, Mmes JACQUET et HAMEL.

M HOUSTIN en charge de la mise en place du plan sécurité sera présent à l'ouverture du PCO jusqu'à la fermeture du champ de foire et en fin d'après-midi pour la levée du dispositif.

Tour accueil : Les permanences seront assurées par Mmes DEFOY, SABINE-PACARY , LEBARGY et M DE PAËPE.

Repas des officiels qui aura lieu le samedi : Mme LAMY avec en renfort, Mme FOUILLEUL MM HEBERT et VASTEL et Mme CANU.

Les élus du conseil qui le peuvent et qui le souhaitent pourront s'inscrire au repas ; merci d'en faire part très rapidement à Mme LAMY.

Foire aux chevaux : MM HEBERT et HEURTAUX

Foire aux chiens : Mmes SABINE-PACARY et HAMEL

Renfort Mairie le soir : Mme LAMY

Circulation et parkings : MM LETELLIER, MAUSSION, HEBERT

Vaisselle PCO : M. HEBERT

Préparation des sandwichs froids distribués aux vacataires le vendredi uniquement à 5h15 : Mmes LAMY, DEFOY, PAYSANT DAMOUR et M. VASTEL

Pointages des allées le matin

Vendredi : Mmes LAMY, JACQUET, LEBARGY, PAYSANT-DAMOUR, MABIRE, BELLIS, MANCEL BELLOEIL et MM. BELLOEIL et LE GROS

Samedi : Mmes LAMY, LEBARGY, MABIRE, MANCEL, BELLOEIL et MM. BELLOEIL et LE GROS

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2023

Dimanche : Mmes LAMY, LEBARGY, MABIRE, MANCEL, BELLOEIL et MM. BELLOEIL et. LE GROS.

Commission sécurité le Jeudi : M HOUSTIN et M. LECOMTE.

M. le Maire rappelle aux élus qu'en cas d'indisponibilité, il convient d'en faire part le plus rapidement possible.

D20230903. FOIRE SAINT-LUC 2023. PRÉSENCE DU MÉDECIN

Après en avoir délibéré le Conseil autorise le Maire à mandater la somme de 1 650 € au Docteur FEUZEN KEOU pour sa présence sur la foire St Luc pendant les vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 octobre 2023 (550 € par jour).

D20230904. FOIRE SAINT-LUC 2023. CONVENTION PARKING ALLIX

Le Maire rappelle au conseil qu'une convention avec M. ALLIX Paul doit être passée pour la mise à disposition d'un terrain servant de parking à la foire Saint-Luc.

Compte tenu de la fréquentation de ce parking une négociation a été entreprise avec M. ALLIX

En conséquence, la délibération D20230809 qui prévoyait une indemnisation à M. ALLIX de 1 000 € pourrait être modifiée comme suit :

- parcelles sises à VER cadastrées section C numéros 334 et 916 (parking 21) appartenant à M. ALLIX Paul au prix de 500 €.

Les autres termes de la dite délibération sont inchangés.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte cette modification et autorise le Maire à signer la convention avec M. ALLIX Paul.

INVENTAIRE DES BÂTIMENTS

Monsieur le Maire laisse la parole à M. DELAMARCHE, rapporteur de cette commission

Monsieur DELAMARCHE expose au conseil qu'un recensement a été réalisé au niveau des bâtiments de la commune en collaboration de MM MAUSSION et HOUSTIN.

- 49 immeubles ont été recensés sur l'ensemble de la commune de Gavray-sur-Sienne classifiés en plusieurs catégories : 13 bâtiments administratifs, 7 lieux de culte, 14 habitations dont 4 mixtes (commerce et habitation), 1 bâtiment commercial, 7 garages atelier, et 6 bâtiments mis à la disposition de Coutances Mer et Bocage.
- Réalisation d'une fiche par bâtiment avec indication de la surface, des photos, avec d'éventuelles remarques (locatif, loyer...)

Le document est consultable en mairie et sera mis à disposition des commissions qui le souhaitent et notamment à la commission travaux

Le conseil remercie les personnes qui ont réalisé ce document de synthèse.

ORGANISATION DES CÉRÉMONIES DU 80^{ème} ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

Messieurs MAUSSION et DELAMARCHE en charge de l'organisation des cérémonies du 80^{ème} du débarquement et de la libération de Gavray informent le conseil qu'un devis a été reçu notamment pour la construction d'un pont Bailey.

Au vu du budget prévisionnel de cette opération, il est demandé au conseil son accord pour mettre en place un partenariat avec l'association Maison du Tourisme. Cette association pourrait organiser le repas de la Paix et obtenir des financements publics et privés pour financer l'ensemble des animations et notamment l'installation d'un pont Bailey.

Les cérémonies se dérouleront sur un week-end complet. Seront associés le collège, les écoles, plusieurs associations (anciens combattants, Sienne en fête...).

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2023

Le conseil accepte le partenariat avec l'association Maison du Tourisme qui aura également la charge de l'organisation du repas de la Paix.

INFORMATIONS DIVERSES

COURRIER DE M. LECLERC MOTTE

- Monsieur le Maire donne lecture au conseil d'un courrier de M. LECLERC MOTTE qui fait part de plusieurs demandes adressées au conseil municipal à savoir :
- Le signalement verticalement et horizontalement du dos d'âne naturel rue du Moulin. M. DE PAËPE se charge de contacter les services du Département.
- que la rue du Moulin soit renommée rue du Grand Moulin afin de ne pas la confondre avec la rue du Moulin à tan. Une discussion sera effectuée en commission en charge du dossier Numérues.
- Savoir si la commune qui est déjà en possession des clés du Moulin pour notamment pouvoir agir lors de périodes d'inondation, souhaite recevoir par courriel toutes interventions de manœuvres sur les vannes. Une information mensuelle sera demandée.

AGENDA

- La procédure de consultation pour la maîtrise d'œuvre des travaux du bourg de Gavray a été lancée.
- Une réunion avec le principal et le gestionnaire du collège pour l'organisation de la cantine scolaire a eu lieu compte tenu du nombre d'élèves en augmentation fréquentant le service de cantine et la diminution du quota horaires des personnels du département affecté au service. Mme MABIRE propose qu'un courrier soit adressé au Département afin de comprendre les motivations de la diminution des quotas horaires attribués aux personnels du Département affecté au service scolaire alors que les effectifs sont en augmentation.
- L'inauguration et les premières séances de cinéma au sein de la salle polyvalente ont rencontré un franc succès.
- Accueil des élèves du collège et du primaire pour l'élection des délégués de classe avec la présence de M. TRAVERT, Député de la Manche
- Participation de M. le Maire à une remise de maillots par le club de Hand
- Mme FOUILLEUL ajoute que des rubans pour la lutte contre le cancer du sein ont été achetés. Il est proposé lors de la foire Saint Luc ainsi qu'en mairie de faire un don pour toute personne qui souhaite en faire l'acquisition.

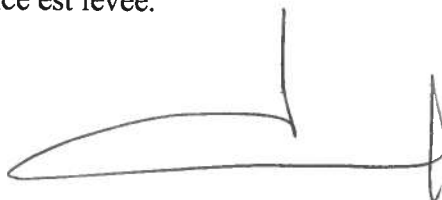
QUESTIONS DIVERSES

M. BIDOT rappelle qu'il est demandé à toutes les collectivités de faire un recensement avant le 31 décembre de tous les endroits où pourront se développer des projets d'énergies renouvelables.
évoque le dossier de la clinique de Coutances
informe le conseil que le stand de la CMB aura pour thème la santé et le bien-être.

Cette séance de conseil municipal en date du 3 octobre 2023 contient quatre délibérations numérotées D20230901 à D20230904.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 7 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
Le Maire



**COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2023**

APPROBATION DU COMPTE-RENDU-CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2023

SIGNATURE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

NOM et PRENOM	SIGNATURE	NOM et PRENOM	SIGNATURE
BERNARD Virginie	Absente	BIDOT Jacky	
CANU Michel		DE PAËPE Philippe	
DEFOY Marine		DELAMARCHE Alexandre	
FOUILLEUL Anne-Charlotte		HAMEL Coralie	
HEBERT Bernard		HEURTAUX Jean-Claude	Absent
HOUSTIN Michaël	Absent excusé procuration à Mme PAYSANT DAMOUR	JACQUET Isabelle	
LAMY Brigitte		LEBARGY Linda	Absente excusée procuration à M. LECOMTE
MABIRE Caroline		LECAUDEY Denis	Absent
LECOMTE Sébastien		LETELLIER Joseph	
MAUSSION Olivier		PAYSANT DAMOUR Agnès	
SABINE PACARY Roselyne		TROCHUT Marie-Christine	
VASTEL Philippe			